

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 04/06/2024

VOI.24.00.A01398

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
RUE URBAIN LEVERRIER

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de l'entreprise CIRCET
Considérant que des travaux de réparation d'une conduite télécom rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 13/06/2024 au 20/06/2024 RUE URBAIN LEVERRIER

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 13/06/2024 et jusqu'au 20/06/2024, la circulation est alternée par K10, sur une longueur maximum de 20 mètres, RUE URBAIN LEVERRIER au droit du N°9.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le **4 JUIN 2024**

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF

Conseillère Municipale Déléguée



INTERNATIONAL CONFERENCE ON STATISTICAL INFERENCE

CONFERENCE ON STATISTICAL INFERENCE

CONFERENCE ON STATISTICAL INFERENCE



MEMORANDUM

MEMORANDUM FOR THE CONFERENCE ON STATISTICAL INFERENCE

The first part of the conference was devoted to the study of the foundations of statistical inference. The second part was devoted to the study of the foundations of statistical inference. The third part was devoted to the study of the foundations of statistical inference.

APPENDIX

The first part of the appendix is devoted to the study of the foundations of statistical inference. The second part is devoted to the study of the foundations of statistical inference.

The third part of the appendix is devoted to the study of the foundations of statistical inference. The fourth part is devoted to the study of the foundations of statistical inference.

The fifth part of the appendix is devoted to the study of the foundations of statistical inference. The sixth part is devoted to the study of the foundations of statistical inference.

The seventh part of the appendix is devoted to the study of the foundations of statistical inference. The eighth part is devoted to the study of the foundations of statistical inference.

CONFERENCE ON STATISTICAL INFERENCE

